ACADÉMIE
DE LIMOGES

Liberté
Égalité
Fraternité

CÉRÉMONIE DE REMISE DES LABELS E3D

Mercredi 22 juin 2022

Valeurs de la République
DÉVELOPPEMENT DURABLE
L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Dossier de presse



CONTACT PRESSE

Cellule communication
Cabinet de la rectrice
05 55 11 40 17 – 05 55 11 43 56
ce.communication@ac-limoges.fr

Académie Verte
Limoges

SOMMAIRE

MOT D'INTRODUCTION 4

LABELLISATION E3D 6

- La cérémonie de remise 6
- La démarche E3D 6
- Les partenaires académiques 7

ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS NOUVELLEMENT LABELLISÉS 8

- Les labels individuels 8
- Les labels de territoire 10

JEUDIS VERTS 11

MOT D'INTRODUCTION



La lutte contre le réchauffement climatique ainsi que la protection de l'environnement et de la biodiversité constituent un **enjeu majeur** désormais immédiat. Elles impliquent une mobilisation forte, efficace et pérenne de l'ensemble de notre société ainsi que des **évolutions profondes des comportements individuels et collectifs** dans la perspective de l'agenda 2030 des Nations unies, programme adopté en septembre 2015 par les 193 États membres de l'ONU.

L'académie de Limoges s'investit pleinement dans cette mobilisation collective en faveur du développement durable pour devenir une véritable **académie verte**. La labellisation E3D (écoles et établissements en démarche globale de développement durable), mise en place depuis l'année scolaire 2015-2016 dans l'académie de Limoges, s'inscrit parfaitement dans ce cadre.

L'académie soutient et valorise toutes les initiatives menées en écoles, collèges et lycées, en lien avec la **lutte contre le réchauffement climatique**, la **protection de l'environnement et de la biodiversité**. Elle engage également des **formations**, assurées par les 3 chargées de missions départementales, et des **actions concrètes** dans les structures scolaires en lien avec les partenaires extérieurs, telles que la lutte contre le gaspillage alimentaire, la multiplication de jardins aromatiques, de potagers, la fabrication de murs végétalisés, la mise en place de collectes solidaires ou encore d'actions de nettoyage de la nature.

L'**éducation au développement durable** (EDD) permet aux élèves d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. Transversale, elle figure dans les programmes d'enseignement, auxquels les enseignants et personnels d'encadrement sont formés afin de l'intégrer dans le quotidien des établissements scolaires.

La compréhension des relations entre les questions environnementales, économiques, sociales et culturelles doit aider les élèves à mieux percevoir :

- l'**interdépendance** des sociétés humaines et du système Terre ;
- la nécessité de faire des **choix informés et responsables** et d'adopter des comportements qui tiennent compte de ces équilibres ;
- l'importance d'une **solidarité à l'échelle mondiale**.



Josiane LÉVY
IA-IPR physique chimie
Cheffe de la mission académique EDD

8 mesures pour l'éducation au développement durable

Objectif : agir en citoyens responsables

Mesure 1

Faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, plantation d'arbres, nichoirs, compost, etc)

Mesure 2

Élire un éco-délégué par classe de collège et de lycée

Mesure 3

Consacrer une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable

Mesure 4

Intégrer les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable

Mesure 5

Engager les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable

Mesure 6

Étudier le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège

Mesure 7

Intégrer les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle

Mesure 8

Créer un prix EDD 2030* pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées dès l'année scolaire 2019-2020

* 17 objectifs de développement durable sont inscrits à l'agenda 2030 adopté en 2015 par les 193 États membres de l'Onu

LABELLISATION E3D

LA CÉRÉMONIE DE REMISE



La cérémonie de remise des labels E3D est l'occasion de valoriser et récompenser les écoles et établissements de l'académie engagés dans une **démarche globale et transversale de développement durable** à travers des projets qui associent les différents volets de la vie d'une structure scolaire (enseignement, vie scolaire, gestion et maintenance de la structure) tout en s'ouvrant sur des partenariats extérieurs. Elle est présidée par la rectrice Carole Drucker-Godard qui remet un **diplôme** aux représentants de chacune des structures labellisées.

Depuis la rentrée 2021, un **label de territoire** a été mis en place. Il reconnait les démarches de développement durable qui mobilisent des équipes d'écoles ou d'établissements d'un **territoire éducatif** et qui facilitent la continuité et la progression pédagogiques. Ce travail en réseau contribue également à une meilleure connaissance et mobilisation des acteurs locaux de l'EDD. Il s'inscrit enfin dans une **stratégie de rayonnement et d'attractivité d'un territoire**, favorisant de nouvelles synergies avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées.

L'académie de Limoges, pleinement engagée dans l'éducation au développement durable, labellise chaque année un plus grand nombre d'école et d'établissements pour leur engagement. Le label E3D est attribué pour une **durée de 3 ans**.

Mercredi 22 juin, l'académie de Limoges remet **49 nouveaux labels individuels et 2 labels de territoire**. Au total, ce sont **63 structures scolaires** qui sont récompensées, dont 5 doublement puisqu'elles recevront à la fois le label individuel et le label de territoire. Avec cette nouvelle vague de labellisation, l'académie compte désormais **103 écoles, collèges et lycées labellisés**, un record depuis la création du label.

LA DÉMARCHE E3D



Une école ou un établissement qui entame une **démarche E3D**, s'engage, sur le long terme, à prendre en compte les enjeux du développement durable (enjeux environnementaux, sociaux, économiques) dans le fonctionnement de la structure (restauration collective, énergie, enseignements délivrés, etc.) en s'ouvrant vers l'extérieur par le **partenariat**. Pour y parvenir, l'ensemble des personnes impliquées dans le projet d'établissement (personnels d'encadrement, enseignants, élèves, personnels techniques, etc.) apprennent à travailler avec les acteurs extérieurs que sont les collectivités, les associations, les établissements publics, les centres de recherche, les entreprises, les autres services de l'État qui peuvent apporter leur expérience et leurs compétences.

L'**articulation des contenus des enseignements, du fonctionnement responsable** de l'établissement scolaire et de l'implication de toute la communauté éducative fait de l'école ou de l'établissement un **lieu d'expérimentation concret** mais aussi un lieu d'apprentissage et de vie du développement durable. La démarche E3D se conjugue avec l'ensemble des **éducations transversales**, non seulement l'éducation au développement durable, mais aussi l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation artistique et culturelle, ou encore l'éducation aux médias. Elle nourrit également le parcours avenir des élèves.

Un projet E3D n'est pas nécessairement un projet ambitieux. Il s'agit avant tout d'un **projet bien adapté aux réalités de l'école ou de l'établissement**. Il peut commencer, par exemple, par une démarche autour du tri (papier, déchets alimentaires, piles, etc.), puis s'inscrire progressivement dans une démarche plus globale.

La structure scolaire, qui souhaite obtenir le label E3D, sollicite la **mission académique de l'EDD** afin que la commission académique l'accompagne dans sa démarche puis étudie sa demande. L'obtention du label permet de mettre en valeur les projets EDD existants et d'en développer de nouveaux en les appuyant sur une politique d'établissement en la matière, et de développer les partenariats notamment avec les acteurs territoriaux.

LES PARTENAIRES ACADÉMIQUES

La mission académique de l'EDD compte de nombreux partenaires, qui s'engagent et soutiennent la mise en œuvre des projets durables dans les écoles, collèges et lycées :



- Corrèze environnement ;
- Limousin Nature Environnement ;
- Artisans du monde ;
- L'Office Central de la Coopération à l'École ;
- Le Syndicat Énergies Haute-Vienne ;
- Récréasciences ;
- La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Les Centres permanents d'initiatives pour l'environnement de Creuse et de Corrèze ;
- Le Parc naturel régional Périgord Limousin
- La Fédération des associations laïques de la Corrèze ;
- La Maison des droits de l'Homme.

ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS NOUVELLEMENT LABELLISÉS

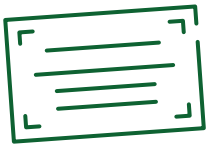
L'obtention du label E3D, qu'il s'agisse d'un label individuel ou de territoire, nécessite de transmettre un dossier à la **mission académique de l'Éducation au Développement Durable** qui apprécie :

- les modalités de mise en œuvre des actions dédiées à l'EDD ;
- l'intégration de la démarche EDD au projet d'école ou d'établissement ;
- la formalisation des partenariats ;
- l'état de la démarche ;
- la communication autour des actions menées en faveur de l'environnement.

Cette année, l'ensemble des dossiers ont été étudiés lors de **9 commissions académiques**, dont une était entièrement dédiée aux labels de territoire. Le jury de labellisation a mobilisé à la fois des **personnels de l'Éducation nationale** (inspecteurs et conseillers pédagogiques) et des **partenaires**. Les commissions se sont déroulées sous la responsabilité de Josiane Lévy, cheffe de la mission académique de l'Éducation au développement durable et IA-IPR* de physique-chimie, en lien avec les chargés de mission pour l'EDD : Gaëlle Broussole-Clauzade, Alan Duval, Isabelle Paricaud-Douady et Aurélie Patier.

Un **niveau de labellisation** est attribué à chacun des dossiers retenus en fonction de l'ampleur du déploiement de la démarche EDD :

- le niveau 1, niveau « engagé », correspond au premier niveau d'engagement ;
- le niveau 2, niveau « confirmé » ou « territoire apprenant », correspond à un niveau intermédiaire ;
- le niveau 3, niveau « expert » ou « territoire durable », correspond au plus haut degré d'implication.



LES LABELS INDIVIDUELS

NIVEAU 1

- École primaire de Saint-Léonard-de-Noblat ;
- École maternelle de Saint-Léonard-de-Noblat ;
- École primaire de Champnétery ;
- École primaire de Saint-Martin-Terressus ;
- École primaire du Châtenet-en-Dognon ;

* IA-IPR : Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale.

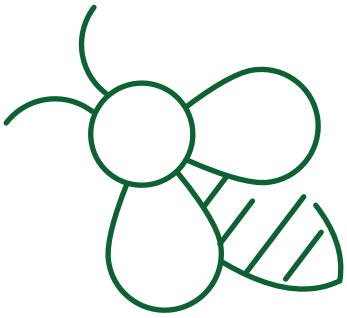


- École primaire de Bonnac-la-Côte ;
- École primaire de Royères ;
- École primaire de Masléon ;
- École primaire de Moissannes ;
- École primaire de Saint-Denis-des-Murs ;
- École primaire d'Aureil ;
- École primaire de Peyrat-le-Château ;
- École maternelle Marcel Proust de Limoges ;
- École primaire Marcel Proust de Limoges ;
- École maternelle Jules Ferry de Limoges ;
- École primaire Jean Zay de Limoges ;
- École primaire de Val-d'Issoire ;
- École primaire d'Ussac ;
- École primaire de La Croix-de-Bar ;
- École RPI* d'Eygurandes ;
- École de Merlines ;
- École RPI* de Saint-Bonnet-Près-Bort ;
- École de Margerides ;
- École primaire de Saint-Sébastien ;
- École primaire de Parsac-Rimondeix ;
- École primaire de Saint-Fiel ;
- École primaire de Jouillat ;
- École primaire de Saint-Victor-en-Marche ;
- Collège Pierre Donzelot de Limoges ;
- Collège Bernart de Ventadour de Limoges ;
- Collège Pierre Desproges de Châlus ;
- Collège Georges Guigouin d'Eymoutiers ;
- Collège Bernadette Chirac de Corrèze ;
- Collège Simone Veil d'Argentat-sur-Dordogne.

NIVEAU 2

- École RPI* de Lamazière-Basse ;
- École de Palisse ;
- École primaire de Lavaveix-les-Mines ;
- École élémentaire Jules Ferry de Limoges ;
- Collège La Triouzoune de Neuvic ;
- Collège Jacqueline Soulange de Beaulieu-sur-Dordogne ;
- Collège Victor Hugo de Tulle ;

* RPI : Regroupement pédagogique intercommunal.



- Collège Anna de Noailles de Larche ;
- Collège Octave Gachon de Parsac ;
- Lycée Simone Veil de Brive-la-Gaillarde ;
- Cité scolaire Auguste Renoir de Limoges.

NIVEAU 3

- École maternelle Saint-Éxupéry d'Isle ;
- École maternelle Château des Bayles d'Isle ;
- École élémentaire Saint-Éxupéry d'Isle ;
- Lycée Pierre Bourdan de Guéret.

LES LABELS DE TERRITOIRE

TERRITOIRE DE LA XAINTRIE – LABEL NIVEAU 2

- École élémentaire d'Albussac ;
- École maternelle d'Argentat-sur-Dordogne ;
- École élémentaire d'Argentat-sur-Dordogne ;
- École élémentaire de Forgès ;
- École primaire de Goulles ;
- École élementaire de Hautefage ;
- École maternelle de Mercœur ;
- École élementaire de Monceaux-sur-Dordogne ;
- École primaire de Rilhac-Xaintrie ;
- École élémentaire de Saint-Julien-aux-Bois ;
- École élémentaire de Saint-Martin-la-Méanne ;
- École maternelle de Saint-Privat ;
- École primaire de Servières-le-Château ;
- École primaire de Saint-Charmant ;
- Collège Simone Veil d'Argentat-sur-Dordogne ;
- Collège Jeanne d'Arc d'Argentat-sur-Dordogne.

ÉCOLES D'ISLE – LABEL NIVEAU 2

- École maternelle Saint-Éxupéry d'Isle ;
- École maternelle Château des Bayles d'Isle ;
- École élémentaire Saint-Éxupéry d'Isle.

JEUDIS VERTS

Afin de mettre en valeur les multiples actions en faveur de l'EDD et pour susciter de nouvelles idées, l'académie a fait du développement durable une thématique phare de ses publications sur ses réseaux sociaux. Elle a créé durant l'année scolaire 2019-2020, un rendez-vous hebdomadaire pour permettre aux acteurs de terrain (élèves et équipes pédagogiques) de présenter les initiatives qu'ils font vivre au quotidien dans leurs écoles et établissements.

Ces publications, prévues tous les jeudis et identifiées avec le #JeudiVert, ont pour ambition de **fédérer les acteurs de l'académie autour de l'éducation au développement durable** et de mobiliser une communauté toujours plus large autour de la protection de l'environnement, de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique.



Pour faire vivre les jeudis verts, nous avons besoin de votre contribution. Envoyez-nous par mail à ce.communication@ac-limoges.fr :

- Une photographie qui représente le projet EDD porté par votre école ou votre établissement ;
- Un court texte de présentation qui explique votre démarche et présente le projet.

Retrouvez les projets valorisés tout au long de l'année
lors des rendez-vous hebdomadaires #JeudiVert :

L'académie de Limoges vous donne rendez-vous à la rentrée de septembre
pour de nouvelles découvertes autour de l'éducation au développement durable !

www.ac-limoges.fr